

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE RÉVEIL**POLITIQUE—THEATRE—LITTERATURE—BEAUX-ARTS**

VOL VII.

MONTREAL, 2 OCTOBRE 1897.

No. 153

SOMMAIRE

Notre programme, *La Rédaction*—Charité
Caritas—La fiction judiciaire, *Jus*—
 La curée, *Stentor*—La science, la tolérance et le dévouement, *Senex*—
 FEUILLETON : Rome, (suite) *Emile Zola*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile [franco,] à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous adresserons un numéro échantillon gratuitement tous ceux qui en feront la demande.

Ceux de nos abonnés qui ont des travaux d'impression à faire voudront bien s'adresser au No 157 rue Sanguinet ou au No 1560 rue Notre-Dame

NOTRE PROGRAMME

En entrant aujourd'hui dans la nouvelle voie qui nous est tracée par les circonstances, il est utile de formuler de nouveau un programme qui n'a pas varié depuis sept années. La manière de l'appliquer a pu être modifiée mais le fonds et le tout sont toujours restés ce qu'ils étaient à l'origine du journal.

Voilà pourquoi nous ne pouvons mieux faire que de rééditer ici ce que nous avons publié dans le premier numéro du *Canada-Review* hebdomaire, le 23 juillet 1892, quatre mois avant la condamnation épiscopale qui nous a frappés et nous a empêchés de mener à bien l'œuvre d'assainissement et de progrès que nous avons cependant poursuivie avec persistance.

Des amis dévoués de notre publication, qui désirent avoir un organe vraiment indépendant dans notre province, se sont déjà mis au travail pour fonder une nouvelle compagnie commerciale qui prendra le journal à sa charge, l'augmentera, s

c'est possible, et le mettra au niveau du *Canada-Revue* des beaux jours, alors que cette publication était rédigée avec le brio et le talent reconnus des premiers littérateurs français du Canada.

Voici le programme formulé par le *Canada-Revue* à cette date :

Le principe bien arrêté de notre journal, — principe auquel la rédaction entend tenir la main, — c'est que l'on n'entre pas chez nous comme au moulin. Tout en étant parfaitement disposés à profiter des talents de nouveaux venus ou de jeunes qui aimeraient à faire leur marque, nous exigeons deux choses, et cette exigence, si elle est scrupuleusement observée, suffira pour créer une sélection facile, et décourager les cheveu-légers de la correspondance fantaisiste : aucun article ne paraîtra dans ce journal à moins d'être poli, et surtout, écrit en français.

De plus, nous ne prenons vis-à-vis personne, sauf nos collaborateurs reconnus, aucun engagement de publier ou non les manuscrits qui nous seront adressés. La rédaction restera seule juge, et ce, sans appel, de ce qui doit entrer dans le journal.

Et, maintenant que ces règles de boutique sont posées, rappelons encore brièvement notre programme dont nous ne dévierons sous aucun prétexte, ni sous aucune menace.

Nous entendons défendre la nationalité canadienne de toutes nos forces, et revendiquer dans son intégrité tous les privilèges auxquels elle a droit, non-seulement par les traités mais encore par le nombre. Respectant scrupuleusement, tant qu'elle s'existeront, les prérogatives de la race qui vit à nos côtés sur ce sol du Canada, nous combattons pied à pied toute tentative d'envahissement ou d'accaparement, mais aussi nous voulons agir dans cette voie d'une façon virile, et non d'après le vieux système mièvre et décrépît qui préside à nos solennités nationales. Il ne nous suffit pas de voir répéter à nos compatriotes qu'ils sont fort, qu'ils sont vaillants, qu'ils sont très intelligents ; nous en avons assez de voir dépenser à chaque Saint-Jean-Baptiste ou couronnement de rosières, des caisses entières de pots de pommade pour lisser l'amour propre de nos concitoyens. C'est en leur disant la vérité, et toute la vérité, que nous entendons réveiller leur virilité et en faire des citoyens utiles et respectés.

C'est dans cet ordre d'idées que l'éducation supérieure et élémentaire attirera spécialement no-

tre attention. Tout est à refaire dans cette matière ; notre système pêche de la base au clocher. Le Conseil de l'Instruction Publique est une impuissance qu'il faut supprimer. Un de nos confrères l'appelait l'autre jour "éteignoir à ramifications dont le maître capuchon est à Québec," et ce n'est pas nous qui le contredirons ; les livres d'écoles employés pour instruire notre jeunesse sont tous idiots, si innombrable que soit leur liste. Avec dix ouvrages qui seraient les mêmes dans toutes les écoles, et qui vaudraient quelque chose, il y en aurait amplement assez ; les parents économiseraient, bon an, mal an, une vingtaine de piastres par enfant ; mais cela ne ferait pas l'affaire des frères imprimeurs et des frères relieurs.

C'est ça qui nous est égal !

Ajoutons encore à cet aperçu des vues que nous exposerons la réforme de l'éducation féminine, la création d'une école française laïque et libre le clergé ayant parfaitement prouvé qu'il ne pouvait pas, ou ne voulait pas, donner la haute éducation qui nous convient.

Ces avantages ne peuvent s'obtenir que par l'accroissement des revenus qui sont à la disposition du gouvernement ou des municipalités pour le fonds de l'éducation. Pour obtenir des ressources nous insisterons sur la nécessité, aujourd'hui admise par la presque unanimité de la presse, d'abolir les exemptions de taxes qui, dans une ville comme Montréal, grossissent de 33 pour cent la portion à payer par chacun. Inutile d'ailleurs d'insister plus longtemps sur cet article de notre programme, qui est une des principales raisons d'être du CANADA-REVUE.

Ici nous ouvrons une parenthèse, et c'est avec aucun sentiment de légitime orgueil que nous constatons que cet article primordial et fondamental du *Canada-Revue* a fait un pas immense dans le pays. Nous donnerons qu'une preuve : la nécessité qui s'impose à tous les hommes bien pensants de créer un ministère de l'Instruction Publique et la promesse formelle du Premier-Ministre de la province de s'en occuper dès le commencement de la prochaine session.

Suivant ce qui sera fait à cette époque, nous aviserons aux moyens d'accroître le progrès dans cette direction.

Les réformes municipales, les questions ou-

vrières et économiques qui s'y rattachent de si près, occuperont une place importante dans notre travail. Nous entendons faire de ces diverses questions des sujets d'étude sérieux et approfondis.

Maintenant il ne nous reste plus qu'à faire une profession de foi nationale, politique et religieuse, et la confession sera complète.

Au point de vue national, nous sommes opposés au *statu quo*, à la Confédération actuelle, qui n'a rien fait pour nous, nous a bercés de garanties illusives, et nous même à grands pas vers l'union Législative. S'il est possible de songer sérieusement à l'Indépendance, et si l'on nous prouve que nous ne serons pas encore les dupes dans le marché avec les Anglais, c'est bon nous sommes prêts à essayer; sinon: l'Annexion — et grand train!

L'article du programme politique du *Canada-Revue* doit être quelque peu modifié dans le RÉVEIL.

Nous sommes et nous serons toujours des libéraux, de vrais libéraux sans alliance avec certains hommes qui ont accaparé le pouvoir dans le but de s'en faire un piédestal, et qui ne s'occupent que de leurs intérêts personnels, même au risque de voir tomber leur chef, pourvu que leurs ambitions sordides soient sauvegardées. Nous ne pouvons accepter cette école qui est celle des compromissions, et en dépit de tout ce que l'on pourra dire et faire, nous arborerons la vieille cocarde du vrai libéralisme, de ce parti qui ne fait pas *d'affaires* et qui tend toujours à la diffusion des idées justes, équitables et vraiment libérales.

Notre attitude à l'égard du clergé sera telle qu'elle était à l'époque de la fondation du *Canada-Revue*, c'est-à-dire que nous entendons conserver le droit de critique sur les choses qui sont du domaine temporel.

Et maintenant, il ne nous reste plus qu'à demander à nos amis ce nous prêter main forte et de nous aider à remplir ce programme.

LA DIRECTION.

CHARITE

Nous ne saurions mieux entamer cette ère de bonne entente et de concorde dont nous avons salué l'aurore dans notre dernier numéro qu'en touchant un sujet profondément humble et aussi profondément utilitaire de la CHARITE. L'ouverture imminente de la saison d'hiver, la buée épaisse qui dès ce matin couvrait nos vitres à notre réveil, la longue traînée des tombeaux de charbon dont les durs cahots épandent sur le sol la neige noire précurseur de la terrible neige immaculée dont seront jonchés nos rues, nos prés et nos bois pendant de longs mois à venir tout nous rappelle aujourd'hui qu'il y aura bientôt des infortunes à secourir, des malheureux à consoler, des larmes à étancher.

Ils sont terribles ses longs hivers avec le cortège de douleurs, de peines et de fardeaux qu'ils traînent derrière eux.

Et c'est bien le moment de se demander si la charité publique fait bien pour les malheureux, non pas tout ce qu'elle devrait, mais tout ce qu'elle pourrait faire.

En ce moment nos bonnes œuvres,—je ne parle pas de celles qui proviennent des millionnaires, de celles qui s'étalent dans les pages de journaux,—les nôtres se subdivisent et s'éparpillent à l'infini entre une foule de sujets quelquefois et même trop souvent déjà secourus ou parmi des gens indignes qui exploitent le bon cœur et la générosité publique.

Ce qui manque, c'est l'ensemble. Nous avons des institutions religieuses qu'on nous dit et que nous savons très charitables; nous avons des institutions catholiques laïques très dévoués; nous avons des institutions protestantes qui ne font aucune distinction devant l'infortune et nous avons enfin des particuliers à l'affût des

bonnes œuvres à accomplir, des misères à secourir.

Comment avec une armée si bien intentionnée de travailleurs pour le bien peut-il subsister encore des infortunes criantes, des infortunes lamentables, comme en décèlent trop souvent les registres de la morgue ou de la cour de police ?

C'est que notre charité se traduit trop souvent par accoup et qu'elle manque d'unité de direction.

Qu'elle agisse par accoup personne ne le niera et c'est peut-être, au fond, ce qui lui donne son beau caractère : elle est suggestive cette grande émulation de bienfaisance qui se produit dans les époques pénibles ou au moment des grandes catastrophes.

Alors, les souscriptions affluent, pour les victimes, pour les hôpitaux et les ambulances, pour les familles les plus atteintes. Ces souscriptions dépassent les espérances que les plus optimistes auraient pu concevoir. Et elles attestent, en outre, que l'argent a perdu, aux yeux de ceux qui le donnent, beaucoup de sa valeur ordinaire. Et c'est ainsi que l'on voit les libéralités individuelles atteindre les gros chiffres. Peu importe qu'il se mêle à ce grand élan de générosité des sentiments mondains et que la vanité, en particulier, y ait sa large part ! L'effet que je signale ne s'en produit pas moins. On peut le définir : la dépréciation momentanée de l'argent chez ceux qui en ont le plus.

L'égoïsme, l'avarice ont beau être des passions très fortes, la société à laquelle nous appartenons a beau être très positive jalouses par-dessus toutes choses, de son bien-être, et de cet argent, qui sert à se le procurer, il suffit qu'un certain état d'esprit se créât tout à coup et se généralisât, à la suite d'une profonde commotion, pour

que les mêmes personnes qui, en maniant une grosse somme, se représentent d'habitude les jouissances qu'elles en peuvent retirer, fissent cette fois, le sacrifice de ces jouissances et donnassent à cette somme une destination toute différente. Peut-être quelques uns d'entre eux qui donnent le plus auraient-ils été fort surpris si on leur eût dit, la veille : toi, tu retrancheras demain tout sur tes plaisirs ou tes besoins, tant ; toi tu diminueras ta fortune de tant. Et ce qui leur eût paru très difficile la veille, ils l'ont fait très allègrement le lendemain.

On peut dire qu'il y a là une sorte de contagion, où la volonté réfléchie n'entre pas pour beaucoup. Telle, la contagion de la peur, ou, sur un champ de bataille, la contagion du courage. Je le veux bien. Et je veux bien que la mécanique de *l'imitation*, rende en grande partie raison de l'événement. Ce qui m'intéresse ici, ce sont moins les explications du fait que le fait lui-même. Il a lieu, malgré son apparence paradoxale. L'amour de l'argent, que l'on pouvait croire le sentiment le plus ancré au cœur de nos contemporains, cède, depuis quelques années, devant un sentiment plus fort. Et cela donne bon espoir . . .

On peut croire, en effet, que, le cas échéant, cette même société contemporaine, si amoureuse de la vie, saurait aussi la sacrifier, pour peu qu'un état d'âme convenable ait surgi, sous l'aiguillon de la circonstance. L'amour de la vie, l'amour de l'argent, le matérialisme épais, qu'ils symbolisent ne sont donc pas des fatalités absolues qui pèsent sur l'homme d'un poids irrésistible. La possibilité d'une crise libératrice reste entière, intacte. Et sans doute aussi la possibilité que cette crise crée des habitudes nouvelles, de meilleures habitudes morales et sociales.

Mais justement cette haute qualité de la nature humaine constatée il incombe à ceux qui dirigent de savoir conduire à bonne fin ce mouvement.

Nous rêvons un synecrat de toutes les bonnes volontés et de toutes les directions pour l'œuvre de charité et c'est ce projet d'union pour le bien que nous entendons développer au long dans un autre article.

CARITAS.

LA FICTION JUDICIAIRE

Nous avons assisté au cours du procès Tarte-Grenier qui se déroule actuellement devant la cour d'assises de Montréal à un de ces exemples de fiction judiciaire qui font la gloire de la législation anglaise.

Des gens mal intentionnés diraient hypocrisie légale mais comme la loi tient à la fois une balance et une épée cette bonne dame pourrait employer contre nous son instrument pointu ce qui ne manquerait pas de nous être fort désagréable, aussi nous n'insistons pas sur l'expression.

Mais revenons au fait.

Le procès en question étant entamé entre des parties de langue française, les documents incriminés rédigés en français, il était certainement plus expéditif d'avoir un jury entièrement français d'éviter les longueurs et les inexactitudes des traductions.

Tout le monde était d'accord sur ce point ; juge et parties.

Mais comment arriver à ce résultat ?

La loi ne permet pas d'entente pour la sélection ; du jury qui s'opère par élimination.

Un tableau de soixante noms, trente français et trente anglais est préparé. Ces noms sont mis dans une boîte et tirés au sort. Chacune des parties a droit à un certain nombre de récusations qui lui permettent d'éliminer les jurés qui lui sont suspects.

Dans le cas actuel, si les jurés eussent été appelés de la façon ordinaire, les avocats des parties n'ayant que quatre récusations à leur dispo-

sition, n'auraient dû les employer à l'égard des noms anglais sortis de la boîte et il eût pu se présenter le cas où tous les noms appelés étant anglais dès le commencement leurs récusations auraient été insuffisantes à les éliminer tous ou bien que les avocats auraient été privés du bénéfice des récusations quand des noms français auxquels ils s'opposaient auraient été appelés par le sort.

C'est alors qu'on a eu recours à l'une des fictions judiciaires que nous signalions plus haut.

On a supposé que les témoins anglais étaient tous absents et ne répondaient pas à l'appel de leur nom et cette fiction a permis de prolonger le tirage jusqu'à ce qu'un jury français de douze jurés ait été choisi.

Mais, et c'est là qu'arrive la fiction, la loi prévoit que tout juré assigné qui ne répond pas à l'appel de son nom est passible d'une amende de la part du tribunal.

Aussi le juge s'est-il retiré pendant l'opération.

Et alors on a assisté à ce curieux spectacle d'individus appelés qui étaient présents et que l'on inscrivait hypocritement comme faisant défaut, malgré quelquefois leur protestation.

L'opération terminée, le juge est revenu à son siège et le procès a commencé avec solennité.

N'est il pas stupéfiant ce conservatisme anglais qui traverse les siècles immaculé et immuable.

C'est là la force de la nation anglaise, sa profonde hypocrisie.

Nous lisons l'autre jour dans un journal anglais cet autre exemple de fiction judiciaire qui est monumental dans cette fin de siècle :

Les rétroactes de cette piquante cause judiciaire sont les suivantes : 1o miss Daisy Hopkins, 17 printemps, jolie comme la fleur dont elle porte le nom et n'ayant apparemment d'autre profession que d'être jolie (elle suffit bien) ; 2o un jeune étudiant quelconque ; 3o un bouledogue ou " argosin " du proctor de l'Université, chargé de vieillir à ce que les jeunes filles ne content point fleurlette aux étudiants. Un soir d'hiver, miss Daisy traverse les rues sombres et graves, scolastiques aussi, de Cambridge, — revenant chez ses parents d'un rendez-vous avec son *swellheart*, suivant les idyllyques

mœurs anglais. Le jeune étudiant quelconque égaré, l'arrête pour lui demander son chemin. Sur quoi le bouldogue arrête la jolie miss à son tour en l'accusant d'avoir voulu détourner de sa bonne voie un pauvre étudiant sans défense n'ayant encore que cinq centimètres de barbe au menton. On devine le reste. Daisy entraînée devant le chancelier de l'Université, qui revendique, en vertu d'une vieille charte d'Elizabeth, fonction de policier et de justicier des mœurs dans l'érudite capitale du Cambridgeshire et ce sévère défenseur de la morale, condamnant la fillette, séance tenante et sans l'entre-dre, à quinze jours de détention dans la maison de correction de l'*Alma Mater*, connue sous le nom de *spinning house* (maison du rouet,) parce que autrefois, on y faisait subir aux séductrices des étudiants l'expiation infligée par la Barberine de Musset à l'entrepreneur Rosemberg. Notez, en passant, que plus rien ne sanctionne cette poétique appellation. Au lieu d'être placée devant le doux rouet mélancolique, Daisy s'est vu armée d'un prosaïque balai et contrainte à l'ignominieux recurage de la *spinning house*.

Tels les outrages contre lesquels la jolie fille a protesté cette semaine-ci devant le tribunal d'Ipswich, en réquérant 1,000 livres de dommages-intérêt. Il est bien établi que la vertu du jeune étudiant n'avait pas subi le plus mince accroissement de la part de Daisy ; il a été établi encore qu'en supposant des mœurs légères à cette fillette, l'autorité chancelière ne s'était pas donné la moindre peine pour contrôler l'injurieuse supposition. Elle avait été sommairement colloquée dans la *spinning house* comme suspecte parce qu'elle aurait pu, avoir de très mauvaises intentions à l'égard de l'innocence du potache. Et, malgré tout, le tribunal d'Ipswich a débouté la jeune plaignante en se fondant sur cette loi d'Elizabeth que l'autorité universitaire a simplement appliquée dans sa simplicité féroce.

Ainsi la situation est claire en Angleterre, Elizabeth est reine, même *Victoria régnaute*. Ses édits vont jusqu'à annuler ceux de ses successeurs, jusqu'à neutraliser des lois élaborées un siècle après les siennes. Depuis Charles II, l'Anglais ne cesse de se peindre comme la race la plus fière, la plus libre, la plus privilégiée de la terre, grâce à cette noble conquête de l'*habeas corpus*, qui lui assurait, croyait-il, la plus absolue protection contre toute arrestation arbitraire, contre toute condamnation sans jugement

et contre tout jugement incomplet et précipité ; et voici que la loi d'*habeas corpus* abdique, s'évanouit, vaincue, domptée, devant n'importe quel parchemin moisi revêtu du sceau de la Reine-pucelle.

Lors de l'incarcération de Daisy Hopkins, comme l'autre jours aux Assises, chacun a souri, à l'audience de l'état de mœurs qui permet aux maîtres de l'Université de considérer des étudiants herculéens et hirsutes comme des lys frêles et d'immaculés séraphins qu'il faut protéger contre les entreprises du féminin démon tentateur. L'approbation de la conduite du *proctor* et du vice-chancelier de Cambridge par le tribunal d'Ipswich met en relief un autre côté touchant de l'organisme judiciaire et social anglais. Ne montre-t-elle pas à quel point on a le respect des parchemins usés et des reliques pâlies, en ce pays où toute loi demeure en vigueur tant qu'on ne l'a pas expressément abrogée et peut primer, eût elle vingt-cinq mille ans, la loi la plus fraîche qu'aient dictés les tendances modernes et les besoins d'une société qui évolue ? Par ce fétichisme des ruines, s'explique le refus obstiné de l'Angleterre de codifier ses lois. Remettre ordre, clarté, méthode dans l'effrayant fatras d'ordonnance, décrets, statuts surannés et contradictoires, qu'on a laissés s'accumuler depuis Egbert Ier, au milieu de la poussière de dix siècles, — tâche non moins sacrilège et rebutante que le recurage d'un de ces appartements de vieux garçons un peu maniaques qui ont tout conservé des accessoires de leur vie, depuis la première note de leur blanchisseuse jusqu'aux débris de la première soupière cassée par leur première bonne. Au chaotique musée de ses lois passées et présentes, l'Angleterre préfère ne pas toucher, de crainte d'avoir à sacrifier quelques vieux morceaux de vaisselle auquel s'attache un souvenir ou quelque toile d'araignée vénérable par ses ans. Tant pis, s'il arrive, comme dans le cas de Daisy Hopkins, que la loi d'Elizabeth anéantisse la glorieuse conquête de l'*habeas corpus* tant pis si, comme dans le cas de Tarte-Grenier, l'institution solennelle du jury reçoit un accouplement, si le pied de la nation en progrès, en marche, est arrêté et blessé par quelque antique tesson

de bouteille, amoureusement préservé, en cette religion de l'autrefois. La forme, le respect de la forme qui fait le fond de la civilisation anglaise, est sauvé et chacun peut se réjouir et chanter à plein poumons : *God save the Queen.*

JUS.

LA CUREE

La cause la plus immédiate et la moins remédiable peut-être de toutes nos misères et de nos divisions, c'est certainement la passion désordonnée que nous éprouvons pour le fonctionnarisme sous toutes ses formes et à tous les degrés.

Etre employé de l'Etat ou de la Ville ; avoir des fonctions payées par le trésor public attrapper des " jobs " officiels qui ne nous donneront d'autre peine que celle d'endosser un beau mandat venant d'Ottawa ou de Québec, tel est, hélas ! le rêve qui hante trop nos jours et nos nuits.

On parle beaucoup des réformes à apporter dans notre éducation, mais celui qui accomplira la réforme de nos mœurs sera le vrai sauveur. Nous pensons même que rien d'utile ne pourra se faire chez nous, dans l'ordre intellectuel tant que les masses ne seront pas absolument pénétrées de l'idée que les fonctions publiques, des plus modestes aux plus hautes, doivent être attribuées au mérite et non à l'intrigue.

A l'heure actuelle, les places et les faveurs sont la monnaie qui paye les agitations électorales.

Ces mœurs déplorables entraînent fatalement la corruption publique et la perte totale du sens moral de notre population.

Ainsi, pour un méchant contrat de trente-cinq tonnes de charbon un ministre ou de hauts fonctionnaires interviennent et donnent une licence de courtier au candidat de leur cœur qui n'a pu prendre place autour de la mangeoire parlementaire.

Quand on constate de pareilles intrigues pour une chose aussi insignifiante, on se demande avec terreur à quelles manœuvres honteuses peuvent bien se livrer les gros bouquets au pouvoir, compliqués les gros entrepreneurs, lorsqu'il s'agit d'un contract considérable!

Lorsqu'il s'agit de remplir une vacance, on ne demande pas au sujet qui se présente s'il est capable d'exécuter la besogne ou seulement s'il a des aptitudes pour icelle ; on se borne à rechercher combien il a entraîné d'électeurs en faveur du parti, et on mesure la récompense au nombre de voix qu'il commande. Et comme le nombre des fonctionnaires est limité, en dépit du génie que l'on dépense pour les faire pulluler, on crée des sinécures scandaleuses et on ne néglige aucune occasion pour " donner une chance " à un partisan. Ça coûtera ce que ça coûtera. Jean-Baptiste est bon pour payer. Il n'est même bon qu'à cela.

Ainsi nous connaissons un jeune libéral qui n'a jamais rendu de services sérieux au parti mais qui a eu le talent de savoir bourdonner à tout propos aux oreilles des gros politiciens. C'est un de ces thuriféraires chargés de donner un semblant de solennité aux farceurs qui dévorent le budget. Son rôle étant purement décoratif, on n'a pu lui donner la place qu'il briguait. Non parce qu'il n'aurait pu remplir sa charge, mais parce que les avantages pécuniaires qui y étaient attachés étaient disproportionnés aux services rendus. Aussi a-t-on donné cette place à un autre jeune politicien plus actif, plus intrigant, bien que celui-ci soit radicalement inapte à exercer les fonctions pour lesquelles on lui sert une grasse prébende.

Malgré son insignifiance personnelle, le premier murmurait et s'en allait colportant tout les médisances que lui inspiraient sa déception. Pour lui fermer la bouche, on lui donna des os à ronger. De cette façon notre gaillard encaisse irrégulièrement mais assez fréquemment un jour \$100, un autre jour \$200 etc. et il clame partout que nous sommes dotés d'un gouvernement modèle.

Les pauvres d'esprit et les postulants à la soupe nationale le croient d'autant plus volontiers qu'ils abandonne à ces sous-rongeurs l'os qu'il a complètement dégarni.

Pour un instant, ces ambitieux modestes se contentent de ces illusives rogatons, et grâce à la perpétuité de la comédie, les politiciens se cramponnent au pouvoir le temps nécessaire à la satisfaction de leurs appétits.

Seulement, toutes ces inqualifiables manœuvres

vres font de nous une race inerte, et détruisent petit à petit toute notre activité.

Il serait temps de rappeler notre peuple à la dignité et de lui montrer que la curée des faveurs gouvernementales nous conduira fatalement à la ruine matérielle et à la déchéance morale.

C'est ce que nous allons tenter.

STENTOR.

TOUS LES JOURS

Tous les jours, les mérites du BAUME RHUMAL sont proclamés par ceux qui en font usage. Ceux qui l'emploient se guérissent promptement et radicalement. Le BAUME RHUMAL est le remède qui convient à tous ceux qui toussent.

La science la tolérance et le devoûment

Ce qui distingue le dix-neuvième siècle, ce qui le caractérise déjà devant l'histoire, c'est qu'il a inauguré l'influence prépondérante de la science sur la direction des choses humaines, abandonnées jusque-là au hasard des instincts des peuples. Cette influence grandit de jour en jour, à mesure qu'augmente l'instruction, la conscience des masses populaires et leur action réelle sur le gouvernement des États.

Quelles que soient les critiques que l'on est en core en droit d'adresser aux organisations actuelles des nations civilisées, il est certain que c'est à la science et à la liberté que sont dues les profondes transformations qui ont tant diminué et qui continuent à amoindrir incessamment le mal physique et le mal moral parmi les hommes, les souffrances sociales et les servitudes traditionnelles.

La science, à cet égard, remplit un double rôle, à la fois conservateur et évolutionniste. D'abord la science est conservatrice, au sens le plus noble et le plus élevé du mot. C'est même le seul principe vraiment conservateur, dans l'administration des sociétés, ainsi que dans celles des entreprises privées; car elle procède en vertu de règles et de lois fondées sur l'observation de marche naturelle des choses, au lieu d'être

déduites comme autrefois de dogmes prétendus révélés, ou de raisonnements purement logiques.

Pour ne rappeler que l'un des bienfaits, et non des moindres, attribuables à la prépondérance croissante de la raison et des notions scientifiques d'in.èrèt et de justice qui en sont l'expression, ne pouvons-nous pas citer la rareté toujours plus grande de la guerre entre nations civilisées? La guerre, ce fléau des États antiques et de la féodalité du moyen âge, sans cesse déchaînée autrefois par les ambitions personnelles et les fantaisies orgueilleuses des souverains! Aujourd'hui, l'opinion publique, c'est-à-dire la volonté des populations, éclairées par une science éducatrice, se manifeste avec une force impérieuse et elle impose aux gouvernants cette obligation de prendre comme objet fondamental le développement incessant par la paix du bien-être matériel, de la santé, de l'instruction, de la moralité réfléchie des peuples qu'ils dirigent.

Il en est ainsi partout dans le monde; à des degrés divers sans doute, mais aussi bien dans les États républicains, régis par le libre consentement des citoyens, que dans les États monarchiques, dont les chefs subissent, comme leurs sujets, l'ascendant de la raison universelle, c'est-à-dire celui de la science elle-même.

Si la science est devenue une force conservatrice, et même la plus solide de toutes, hâtons-nous d'ajouter que la stabilité préconisée par la science n'est pas l'immobilité, fondée — comme celle-ci l'était d'après les croyances inspirées du vieux temps, — sur la résistance à tout changement et toujours prête à annihiler les progrès déjà accomplis. Loin de prétendre maintenir, avec une obstination aveugle, les institutions anciennes, la science tend au contraire sans relâche à les transformer et à les améliorer corrélativement avec l'agrandissement continu de nos connaissances.

Nos sciences, dans l'ordre physique comme dans l'ordre économique, aussi bien que dans l'ordre moral, changent de figure, avec le temps. Sans doute les faits acquis demeurent éternellement; mais les représentations que nous nous en faisons et les conséquences pratiques que nous en déduisons se développent sans cesse

Voilà pourquoi nous avons rejeté comme contraire à la nature humaine la conception des dogmes immuables.

Un changement dont nous commençons à peine à entrevoir toutes les conséquences sociales s'est produit dans les idées de l'humanité.

Les hommes de l'ancien régime, dont l'esprit s'est conservé jusqu'au siècle présent dans les gouvernements, n'avaient qu'un objectif ; reposer leur esprit dans une conception définitive des choses : " une foi, une loi, un roi, " disait-on en France, il y a 150 ans. Il existe encore bien des gens qui sont pris de vertige à la pensée de la variation perpétuelle des idées et des institutions. Mais ce sont là des illusions que notre connaissance de plus en plus profonde de la nature et de l'histoire ont fait évanouir. Il n'y a de repos définitif que par la cessation même de l'existence, pas plus dans la vie de l'individu que dans celle de la nation et de l'humanité. Tout est mobile, tout s'écoule sans cesse suivant le mot profond du philosophe antique. Dès lors ce qu'il importe de connaître, c'est la loi même de cet écoulement, c'est-à-dire la science, afin d'y conformer le gouvernement de notre vie individuelle et celui même de la vie sociale.

La politique et la législation, aussi bien que l'hygiène publique et privée, aussi bien que l'industrie et les applications de tous genres sont assujetties désormais pas à pas les progrès des sciences et à faire subir incessamment à l'organisation de l'État les modifications qui sont les conséquences de ces progrès.

C'est en prétendant barrer le chemin à l'humanité par des conceptions devenues surannées que les pouvoirs d'autrefois ont amené, il y a cent ans, l'explosion révolutionnaire qui a transformé violemment le monde.

Aujourd'hui, une éducation plus complète des peuples et des chefs qui les dirigent préviendra, espérons-le, de nouvelles catastrophes. Elle permettra de réaliser les conséquences pratiques de la science par des procédés mieux gradués et moins violents. Je dis une éducation plus complète ; cela suffira sans doute ; car les hommes ont un sentiment intérieur de justice qu'il s'agit d'atteindre par la conviction. A un certain de-

gré de culture, ils subissent en général l'effet d'une pénétration morale, qui finit par faire fléchir les gens intéressés eux-mêmes. Le vrai et le bien, la science et la morale sont ainsi liés d'une manière invincible, et leur liaison doit être envisagée, par l'intelligence comme par le cœur, en elle-même et dans toute sa pureté, en dehors des symbolismes qui tendent à en atténuer la clarté et la délicatesse.

Qu'on se garde bien de croire que la science dessèche le cœur et n'inspire aux hommes qu'une austère et égoïste vanité. Ce qu'elle inspire, c'est la modestie, la tempérance, le respect des opinions d'autrui, c'est-à-dire la tolérance. La science n'a jamais élevé de bûchers pour anéantir ses adversaires ; elle ne les a voués à l'enfer ni dans ce monde ni dans un autre.

Le Dieu des savants n'est pas un Moloch, auquel ils offrent en holocauste les souffrances de l'humanité. Ce que la science enseigne, c'est l'amour des hommes et de la vérité, le devoir de tendre à réaliser cet amour en conformant notre vie et nos actes aux lois de notre nature. Aussi la science n'invoque-t-elle pas cet ascétisme stérile, au nom duquel le moyen âge prétendait bannir du monde la joie et le plaisir. La joie et le plaisir sont dans la nature, aussi bien que la tristesse et la douleur : ce sont là des sentiments inséparables de notre destinée. Aimons donc l'art, aimons la beauté.

Sur ce point seulement n'oublions pas de donner quelques conseils à la jeunesse. Dans le cours de vos joies respectez toujours la dignité humaine ; ne sacrifiez jamais à votre personnalité celle d'autrui, celle de la femme surtout, qui doit être protégée contre sa propre faiblesse. Soyons sévères pour nous-mêmes, indulgents pour les autres et n'oublions pas que les seuls souvenirs qui ne laissent point au fond du cœur quelque amertume, ce ne sont pas ceux de nos jouissances, ni de nos ambitions, trop souvent empoisonnées par le regret ; mais les souvenirs des services que nous avons pu rendre aux autres hommes.

SENEX.

Pas de souffrances inutiles, si vous prenez, au début de votre rhume, du BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français.

Epurement

On dit que l'intention du nouveau préfet de Rome est de chercher un moyen, rapide et efficace, de débarrasser les pavés de la Ville-Eternelle des bandes de mendiants et de mendiante qui l'infestent.

Avec les mois d'été la plaie sinistre paraît s'étendre encore, sans doute parce que les départs pour la campagne la mer et la montagne ont éclairci la population et que la population flottante de touristes étrangers n'est plus là pour attirer les vagabonds au passage.

Il en résulte que le romain romanisant reste seul en butte aux sollicitations de toutes sortes et sous toutes les formes

Hier, dans la soirée, nous avons assisté à la terrasse d'un café à une série de scènes que la police municipale ou autre ne songe pas à empêcher parce qu'elle se sent sans doute impuissante.

Des enfants, de quatre à cinq ans, filles ou garçons, hauts comme trois pommes, les uns ornés d'une vieille boîte à bougies contenant—pour la forme—deux ou trois boîtes d'allumettes, les autres d'un reste de panier contenant trois fleurs, se faufilent entre les tables des cafés, harcèlent le consommateur, geignent, piaillent, pleurent jusqu'à ce que le sou leur ait été octroyé. A quelques pas plus loin, la mère ou le papa attend sa progéniture en faisant le guet, car on n'est jamais sûr qu'un "pizzardone" ne viendra pas mettre le trouble dans ce petit manège.

Nous voulons bien admettre que la morte-saison fait sortir les mendiants de leurs taudis, et aiguise les dents des affamés, nous n'en considérons pas moins comme un devoir pour le nouveau préfet, de tenter quelque chose pour assainir les rues de la capitale. Car ce petit monde loqueteux et geignard grouille un peu partout. A quelque heure qu'on rentre, on trouve sous ses pas des enfants dressés à la mendicité dont les auteurs responsables guettent les gains illicites, à moins que le père lui-même ou la mère ne vous accoste un bébé dans les bras pour vous

apitoyer et traînant à ses chaussettes ou à sa jupe d'autres marmots nus pieds et en haillons.

Il a des coins de rues qui servent de repaire ou de rendez-vous à ces familles de mendiants ; il y a même des portes sous lesquelles ces familles ont élu domicile, et où les petits se tiennent à l'affût prêts à se lancer sur le passant ou la passante.

Ces coins de rues ou de portes doivent être connus de la police puisqu'ils sont connus de tous les habitants de Rome. Pourquoi donc une surveillance plus active n'est-elle pas exercée ?

Certains mendiants ont même une sorte de célébrité. Il y en a que tout Rome connaît, dignes successeurs de certain modèle qu'un de nos confrères, M. D. Cortesi, a exhumé dans l' "Avenir," des souvenirs d'un touriste, qu'il attribue avec beaucoup de raison à Stendhal et qui ont élevé la mendicité à la hauteur d'une profession. Ceux-là n'ont pas servi de modèle pour des dizaines de St. Jérôme ou de St. Pierre, mais ils n'en ont pas moins l'air de croire que tous les services,—sous forme d'aumône—leur sont dûs. Une seule différence c'est qu'ils ne s'adressent pas seulement aux artistes, mais à toute la population qu'ils estiment taillable et exploitable à merci.

Les vieux il est bien difficile de s'en débarrasser, mais n'y a-t-il pas moyen sinon de supprimer au moins de rendre moins nombreuse la légion de petits enfants, fillettes et garçons, mendiants et mendiante aujourd'hui...demain, qui sait quoi !

PROFITEZ DE L'INDICATION

Certaines personnes souffrant de maladies de poitrine sont très difficiles à soigner parce que leur estomac ne les supporte pas. A ces personnes, nous recommandons de faire usage du BAUME RHUMAL qui est très agréable à prendre et ne fatigue pas l'estomac.

N'EN PRENEZ PAS D'AUTRES

Avec le BAUME RHUMAL on guérit radicalement : rhume, grippe, toux, bronchite, sans s'abstenir à un régime spécial qui débilitte l'estomac et effaiblit le malade. La guérison est certaine.

Le general de Miribel a Puebla

A côté de la biographie officielle du grand organisateur dont la mémoire a été rappelée à l'occasion des fêtes franco-russes, biographie dont les détails ont été répandus à profusion dans le public, il nous est donné de présenter à nos lecteurs quelques notes intimes qui révéleront l'être de grâce exquise que fut le général. Sa jeunesse de cœur et sa fraîcheur d'esprit n'ont pas cessé d'être jusqu'à la fin ce qu'on va les trouver dans les lettres qui suivent. Qu'on se rappelle en les lisant le soldat dont le rire sincère éclatait sous le feu de l'ennemi de 1870, quand il lui avait pu faire subir quelque échec ; sa bravoure joyeuse, insouciant de la mitraille ; et la vaillance avec laquelle il s'acquitta plus tard de ses fonctions de l'état-major général de l'armée.

Une des grandes dates de sa vie a été la prise de Puebla. Il y avait été chargé du périlleux commandement de la compagnie des encloueurs, et placé, en conséquence, à la tête de la colonne d'assaut. Voici comment il raconta cet épisode dans une lettre intime :

“ Dès que l'obscurité a été assez grande, j'ai suis parti. Je cheminai à plat ventre depuis assez longtemps, et j'étais arrivé tout près lorsque les autres officiers, qui avaient la même mission que moi, sortirent de la tranchée.

“ Deux minutes après, ils étaient signalés. Les Mexicains, croyant à un assaut, ouvrirent un feu de mousqueterie et d'artillerie d'une violence inouïe.

“ J'étais abrité dans un petit fossé qui me couvrait à peu près et je suis resté, une heure et demie, entre deux feux dans une position bien gênante.

“ Je vivrais cent ans que je me le rappellerais encore : enfin, Dieu aidant, je n'ai pas été blessé et j'ai pu rejoindre nos tranchées, une fois le feu un peu calmé. . .

“ Le 29, à cinq heures du soir, nous avons donné l'assaut. Je suis entré avec mes encloueurs tout à fait en tête. . . J'ai la moitié de mes hommes hors de combat et j'ai reçu moi-même une balle qui m'a éraillé la tête ; j'ai été un peu étourdi par le coup, j'ai beaucoup saigné, mais

cela ne m'a pas empêché de rester sur pied et maintenant je ne sens plus rien.

Le rosette de la Légion d'honneur qu'il reçut à la suite de ce fait d'armes était vaillamment gagnée. Et il eut été en droit d'en témoigner quelque orgueil. Il en était à cent lieues. La lettre suivante nous raconte ses préoccupations au sortir de cet assaut formidable. Il l'adressait à un de ses neveux âgé seulement de sept ans.

“ Il y a bien longtemps que je te dois une lettre, mon bon petit Ludovic, mais j'ai bien eu à travailler tous ces temps-ci et je ne pouvais pas faire tout ce que j'aurais voulu ; puis j'attendais d'avoir une bonne nouvelle à t'annoncer.

“ Enfin je peux te dire que nous avons pris une grande ville, deux fois plus grande que Montpellier, avec beaucoup de fusils et beaucoup de canons. J'ai cherché partout pour voir si je n'en trouverais pas un petit pour toi. Pour le moment je n'en ai vu encore que d'énormes. Si j'en trouvais un petit, je te le rapporterais bien certainement. Nous allons maintenant partir pour prendre encore une ville plus grande et qu'on appelle Mexico. . . . Toi qui travailles et qui sais déjà tout bien ta géographie, tu connais certainement cette ville-là. Elle est bâtie au milieu de grands lacs, pleins de poissons, de canards et d'oiseaux de marais de toutes espèces. Tu dois penser comme ton oncle va s'amuser au milieu de tout ça ! Quand j'aurai tué beaucoup de ces diverses bêtes. Je pense que je reviendrai te retrouver pour savoir si tu as été bien sage pendant mon absence, ce dont j'en doute pas. Puis la prochaine fois que je repartirai pour l'Amérique je t'emmènerai avec moi, mais ne le dis à personne, de peur qu'on ne nous en empêche. Tu donneras tout plein de baisers à tout le monde de ma part. . . . et tu ne m'oublieras pas quand tu feras ta prière. Adieu, mon bon petit Ludovic, dis toujours que tu veux être soldat, que les Anglais sont des vilains, et tu seras toujours le petit neveu bien chéri de ton oncle qui t'aime et t'embrasse de tout cœur.”

Peut-on rien rêver de plus exquis, de plus simplement de plus profondément gracieux que cette lettre à un enfant ? Et que penser de cette âme sur laquelle les événements extérieurs n'avaient pas plus de prise ?

Le milieu de carnage où est éclos cette fleur-là la poétise singulièrement. Elle nous apparaît aussi tendre et aussi joyeuse que l'alonette gauloise de l'histoire ; et elle met un joli rayon au front du guerrier. Il y a brillé jusqu'à ses derniers moments.

FEUILLETON

ROMIE

PAR

EMILE ZOLA

XIV

—Vous êtes attaché à une des grandes paroisses de la ville ?

—Non, Saint-Père, je ne suis desservant qu'à la petite église de Nouilly.

—Ah ! oui, oui, je sais, c'est du côté du Bois de Boulogne, n'est-ce pas ?... Et quel est votre âge, mon fils ?

—Trente-quatre ans, Saint-Père

Il y eut un court silence. Léon XIII avait fini par baisser les yeux. Il reprit, de sa frêle main d'ivoire, le verre de sirop, le tourna avec la longue cuiller, but une gorgée. Et cela doucement, d'un air prudent et raisonné, comme tout ce qu'il devait penser et faire.

—J'ai lu votre livre, mon fils, oui ! en grande partie. D'habitude, on ne me surnet que des fragments. Mais quelqu'un qui s'intéresse à vous m'a remis directement le volume, en me suppliant de le parcourir. C'est ainsi que j'ai pu en prendre connaissance.

Et il eut un petit geste, dans lequel Pierre crut voir une protestation contre l'isolement où le tenait son entourage, cet exécrationnel entourage qui faisait bonne garde pour que rien d'inquietant n'entrât du dehors, selon le mot de mousieur Nani lui-même.

—Je remercie Votre Sainteté du très grand honneur qu'elle a daigné me faire, se permit alors de dire le prêtre. Il ne pouvait pas m'arriver de bonheur plus haut ni plus ardemment souhaité.

Il était si heureux ! Il s'imagina que sa cause était gagnée, en voyant le pape très calme, sans colère, lui parler de son livre sur ce ton, en homme qui le connaissait à fond maintenant.

—N'est-ce pas ? mon fils, vous êtes en relations avec monsieur le vicomte Philibert de la Choue. J'ai d'abord été frappé de la ressemblance de certaines de vos idées avec celles de ce très dévoué serviteur, qui nous a donné d'autre part des preuves précieuses de son bon esprit.

—En effet, Saint-Père, monsieur de la Choue veut bien m'aimer un peu. Nous avons longuement causé, il n'y a rien d'étonnant à ce que j'aie reproduit plusieurs de ses pensées les plus chères.

—Sans doute, sans doute. Ainsi, cette question des corporations, il s'en occupe beaucoup, un peu trop même. Lors de son dernier voyage, il m'en a entretenu avec une rare insistance. De même que, ces temps derniers, un autre de vos compatriotes, l'homme le meilleur et le plus éminent, monsieur le baron de Fouras, qui nous a amené ce si beau pèlerinage du Denier de Saint-Pierre, n'a pas eu de cesse que je le reçoive, pour m'en parler lui aussi près d'une heure. Seulement, il faut dire qu'ils ne s'entendent guère ensemble, car l'un me supplie de faire ce que l'autre ne veut pas que j' fasse.

Dès le début la conversation bifurquait. Pierre sentit qu'elle déviait de son livre, mais il se rappela la promesse formelle qu'il avait faite au vicomte, s'il voyait le pape et si l'occasion se présentait, de tenter un effort afin d'obtenir une parole décisive, au sujet de la fameuse question de savoir si les corporations devaient être libres ou obligatoires, ouvertes ou fermées. Depuis qu'il était à Rome, il avait reçu lettre sur lettre du malheureux vicomte, cloué à Paris par la goutte, pendant que son rival, le comte, profitait de l'admirable occasion du pèlerinage, dont il était le chef, pour tâcher d'arracher au pape le mot approbatif, qu'il aurait rapporté triomphalement. Et le prêtre tint à remplir sa promesse avec conscience.

—Votre Sainteté sait mieux que nous tous où est la sagesse. Monsieur de Fouras croit que le salut, la solution de la question ouvrière, se trouve simplement dans le rétablissement des anciennes corporations libres, tandis que monsieur de la Choue les veut obligatoires, protégées par l'État, soumises à des règles nouvelles. Et, certainement, cette dernière conception est davantage avec les idées sociales d'aujourd'hui... Si Votre Sainteté daignait se prononcer dans ce sens, le jeune parti catholique, en France, saurait en tirer sûrement le plus beau résultat, tout un mouvement ouvrier à la gloire de l'Église.

Léon XIII répondit de son air tranquille :

—Mais je ne peux pas. On me demande tous jours de France des choses que je ne peux pas que je ne veux pas faire. Ce que je vous permets de dire de ma part à monsieur de la Choue c'est que, si je ne puis le contenter, je ne puis contenter davantage monsieur de Fouras. Il n'a également emporté de moi que l'expression de ma bienveillance à l'égard de vos chers ouvriers français, qui peuvent tant pour le rétablissement de la foi. Comprenez donc, chez vous, qu'il es des questions de détail, de simple organisation en somme, dans lesquelles il m'est impossible d

descendre, sous peine de leur donner une importance qu'elles n'ont pas, et de mécontenter violemment les uns, si je faisais trop de plaisir aux autres.

Il eut un pâle sourire où tout le politique conciliant et avisé apparut, bien résolu à ne pas laisser compromettre son infailibilité dans des aventures inutiles. Et il but une nouvelle gorgée de sirop, il s'essuya avec son mouchoir, en souverain dont la journée d'apparat était finie, qui prenait ses aises, qui avait choisi cette heure de solitude et de silence pour causer sans hâte, aussi longuement qu'il en aurait le désir.

Pierre tâcha de le ramener à son livre.

—Monsieur le vicomte Philibert de la Choue a été si affectueux pour moi il attend avec émotion le sort réservé à mon livre, comme si cette œuvre était sienne ! C'est pourquoi j'aurais été bien heureux de lui rapporter une bonne parole de Votre Sainteté.

Mais le pape continuait à s'essuyer sans répondre.

—Je l'ai connu chez Son Éminence le cardinal Bergerot, un autre grand cœur dont l'ardente charité devait suffire à refaire une France croyante.

Cette fois, l'effet fut immédiat.

—Ah ! oui, monsieur le cardinal Bergerot. J'ai lu sa lettre en tête de votre livre. Il a été bien mal inspiré, en vous l'écrivant, et vous, mon fils, bien coupable, le jour où vous l'avez publié. . . Je ne puis croire encore que monsieur le cardinal Bergerot avait lu certaines de vos pages, quand il vous a envoyé son approbation pleine et entière. J'aime mieux l'accuser d'ignorance et d'étourderie. Comment aurait-il approuvé vos attaques contre le dogme, vos théories révolutionnaires qui tendent à la destruction totale de notre sainte religion ? Si vous a lu, il n'a d'autre excuse qu'une aberration brusque, inexplicable, impardonnable. . . Il est vrai qu'il règne un si mauvais esprit dans une partie du clergé français. Ce sont les idées gallicanes qui repoussent sans cesse comme les herbes mauvaises, tout un libéralisme frondeur, en révolte contre notre autorité, en continuel appétit de libre examen et d'aventures sentimentales.

Il s'animait, des mots d'italien se mêlaient à son français hésitant, sa grosse voix nasale sortait de son fièle corps de cire et de neige avec des sonorités de cuivre.

—Que monsieur le cardinal Bergerot le sache bien, nous le briserons, le jour où nous ne serons plus en lui qu'un fils révolté. Il doit l'obéissance, nous lui ferons part de

mécontentement, nous espérons qu'il se soumettra. Sans doute, l'humilité, la charité sont de grandes vertus, et nous nous sommes plu toujours à honorer en lui. Mais il ne faut pas qu'elles soient le refuge d'un cœur de rebelle, car elles ne sont rien, si l'obéissance ne les accompagne pas, l'obéissance, l'obéissance ! la plus pure des grands saints !

Saisi, bouleversé, Pierre l'écoutait. Il s'oubliait, il ne songeait qu'à l'homme de bonté et de tolérance sur lequel il venait d'attirer cette toute-puissante colère. Ainsi, don Vigilio avait dit vrai, les dénonciations des évêques de Poitiers et d'Évreux allaient atteindre, par-dessus sa tête, l'adversaire de leur intransigeance ultramontaine, le doux et bon cardinal Bergerot, l'âme ouverte à tous les misères, à toutes les souffrances des pauvres et des humbles. Il en était désespéré, acceptant encore la dénonciation de l'évêque de Tarbes, l'instrument des Pères de la Grotte, qui ne frappait que lui, au moins, en réponse à sa page sur Lourdes ; tandis que la guerre sournoise des deux autres l'exaspérait, le jetait à une indignation douloureuse. Et, du vieillard chétif, au cou grêle d'oiseau très vieux, buvant tranquillement son verre de sirop, il venait de voir se lever un maître si courroucé, si formidable, qu'il en tremblait. Comment avait-il pu se laisser prendre aux apparences, en entrant, croire qu'il n'y avait là qu'un homme épuisé par l'âge, désireux de paix, résolu à tout concéder ? Un souffle venait de passer dans la chambre endormie, et c'était la lutte encore, le réveil de ses doutes, de ses anguisses. Ah ! ce pape, comme il le retrouvait tel qu'on le lui avait dépeint, à Rome, tel qu'il n'avait pas voulu le croire, plus intellectuel que sentimental, d'un orgueil démesuré, ayant eu dès sa jeunesse, l'ambition suprême, au point d'avoir promis le triomphe pour obtenir d'elle les sacrifices nécessaires, montrant partout et en tout une volonté unique, depuis qu'il occupait le trône pontifical, régner, régner quand même, régner en maître absolu, omnipotent ! La réalité se dressait avec une force irrésistible, et pourtant il se débattait, il s'entêta à ressaisir son rêve.

—Oh ! Saint-Père, j'aurais tant de chagrin, si, à cause de mon malheureux livre, Son Éminence, avait une seconde de contrariété ! Moi, coupable, je puis répondre de ma faute, mais Son Éminence qui n'a obéi qu'à son cœur, qui n'aurait péché que par son trop grand amour des déshérités de ce monde.

Léon XIII ne répondit pas. Il avait relevé sur Pierre ses yeux admirables, ses yeux de vie ar-

dente, dans sa face immobile d'idole d'albâtre. De nouveau, fixement, il le regardait.

Et Pierre le voyait toujours, dans la fièvre qui le reprenait, grandir en éclat et en puissance. Maintenant, derrière lui, il s'imaginait voir s'enfoncer, au lointain des âges, la longue suite des papes qu'il avait évoqués tout à l'heure, les saints et les superbes, les guerriers et les ascètes, les diplomates et les théologiens, ceux qui avaient porté la cuirasse, ceux qui avaient vaincu par la croix, ceux qui avaient disposé des empires comme de simples provinces que Dieu remettait en leur garde. Puis, particulièrement, c'était Grégoire le Grand, le conquérant et le fondateur, c'était Sixte-Quint, le négociateur et le politique, qui avait le premier entrevu la victoire de la papauté sur les monarchies vaincues. Quelle foule de princes magnifiques, de rois souverains, de cerveaux et de bras tout-puissants, derrière ce pâle vieillard immobile ! Quel amas accumulé de volonté incépisable, d'obstiné génie, de domination sans bornes ! Toute l'histoire de l'ambition humaine, tout l'effort pour soumettre les peuples à l'orgueil d'un seul, la force la plus haute qui ait jamais conquis, exploité, façonné les hommes, au nom de leur bonheur ! Et maintenant même que sa royauté terrestre avait pris fin, dans souveraineté spirituelle était monté ce mince vieillard, si pâle, devant lequel il avait vu des femmes s'évanouir, comme fondroyées par la divinité redoutable, émanée de sa personne ! Ce n'étaient plus seulement les gloires retentissantes, les triomphes dominateurs de l'histoire qui se déroulaient derrière lui, c'étaient le ciel qui s'ouvrait, l'au-delà qui resplendissait dans l'éblouissement du my-thère. A la porte du ciel, il tenait les clefs, il pouvait aux âmes, l'antique symbole revivait avec une intensité nouvelle, dégagé enfin du royaume salissant d'ici-bas.

— Oh ! je vous en supplie, Saint-Père, s'il faut un exemple, ne frappez pas un autre que moi. Je suis venu, me voici, décelez de mon sort, mais n'aggravez pas ma punition, en me donnant le remords d'avoir fait condamner un innocent.

Sans répondre, Léon XIII continua de le regarder de ses yeux brûlants. Et il ne voyait plus Léon XIII, deux cent soixante-troisième pape, vicaire de Jésus-Christ, successeur du prince des Apôtres, souverain pontife de l'Eglise universelle, patriarche d'Occident, primat d'Italie, archevêque et métropolitain de la province romaine, souverain des domaines temporels de la sainte Eglise. Il voyait le Léon XIII qu'il avait rêvé, le messie attendu, le sauveur envoyé

pour conjurer l'effroyable désastre social où som-brait la vieille société pourrie. Il le voyait avec son intelligence souple et vaste, sa fraternelle tactique de conciliation, évitant les heurts, travaillant à l'unité, avec son cœur débordant d'amour, allant droit au cœur des foules, devant une fois encore le meilleur de son sang, en signe de l'alliance nouvelle. Il le dressait comme l'unique autorité morale, comme l'unique lien possible de charité et de paix, comme le Père enfin qui pouvait seul faire cesser l'injustice parmi ses enfants, tuer la misère, rétablir la loi libératrice du travail, en ramenant les peuples à la foi de l'Eglise primitive, à la douceur et à la sagesse de la communauté chrétienne. Et cette haute figure, dans le silence profond de la chambre, prenait une toute-puissance invincible, une extraordinaire majesté.

— Oh ! de grâce, écoutez-moi Saint-Père ! Ne me frappez même pas, ne frappez personne, oh ! personne, ni un être ni une chose, ni rien de ce qui peut souffrir sous le soleil. Soyez bon, oh ! soyez bon, de toute la bonté que la douleur du monde a dû mettre en vous !

Alors, quand il vit que Léon XIII se taisait toujours, en le laissant debout devant lui, il tomba sur les deux genoux, comme s'il croulait, éperdu sous l'émotion croissante qui faisait son cœur si lourd. Et ce fut en son être une sorte de débâcle, l'amas de tous les doutes, de toutes les angoisses, de toutes les tristesses, qui l'étouffaient de nouveau, qui crevaient en un flot irrésistible. Il y avait là l'affreuse journée, les morts si tragiques de Dario et de Benedetta, dont le chagrin terrifié restait sur son cœur, en un poids inconscient, d'une pesanteur de plomb. Il y avait là tout ce qu'il avait souffert depuis qu'il était à Rome, les illusions peu à peu détruites, les intimes délicatesses blessés, le jeune enthousiasme soufflé par la réalité des hommes et des choses. Puis c'était, plus profondément encore, toute la misère humaine elle-même, les affamés qui hurlaient, les mères aux mamelles tariées qui sanglotaient en baisant leurs nourrissons, les pères sans travail qui se révoltaient, les poings serrés, l'exécration misère, vieille comme l'humanité, dont celle-ci est rongée depuis le premier jour, qu'il avait trouvée partout, grandissante, dévorante, effrayante, sans espoir qu'on puisse la guérir jamais. Et c'était enfin, plus immense, plus inguérissable, une douleur sans nom, sans cause précise, pour rien ni pour personne, une douleur universelle, illimitée, dans laquelle il baignait et se sentait foudre, désespérément, peut-être la douleur de vivre.

**TÊTE GRISONNANTE
ET MENACÉE
DE CALVITIE**
On évite ce danger par l'usage de
**La Vigueur des Cheveux
d'AYER.**

"Il y a près de quarante ans, après quelques semaines de maladie, mes cheveux commencèrent à grisonner et se mirent à tomber si rapidement que je fus menacé de calvitie imminente. Ayant entendu parler en termes élogieux de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, je commençai



l'usage de cette préparation, et je fus si satisfait des résultats, que je n'ai jamais essayé l'usage d'autres pommades. Elle empêcha mes cheveux de tomber, provoqua une nouvelle pousse et me garantit le cuir chevelu contre les pellicules. Une seule application de temps en temps me conserve la chevelure dans sa couleur naturelle. Je n'hésite jamais à recommander n'importe quelle médecine d'Ayer à mes amis."
—Mrs. H. M. HAYOTT, Avoca, Ill.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer
PRÉPARÉE PAR LE
C. AYER & Co., LOWELL, MASS., U.S.A.

A VENDRE

**Deux Matériels
d'Imprimerie**

**Bresses,
Caractères
Casses,
Etc.**

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE.
S'adresser à A. FILIATREULT,
Boîte de Poste, 2184. 157 rue Sanguinet.

LESUN

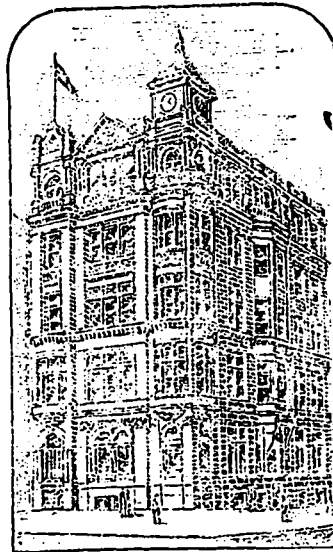
**Compagnie d'Assurance
sur la Vie
du Canada**
Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président
Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1897 a, jusqu'à maintenant été plus satisfaisante encore que 1896. Elle montrera sans aucun doute une augmentation tout à fait anormale. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans condition et son habile et prudente direction ont fait leur œuvre.

— UNE AUTRE RAISON —

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui a introduit la police sans condition ce qui a pendant de longues années été une des

principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurance d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège et après avoir été deux ans en vigueur être résilié aussi longtemps que sa réserve esé assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable à volonté.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER, CE SYSTEME

Capitaux assurés au 31 décembre 1891.....\$38,196,890 9
Actif au 31 décembre 1899..... 6,388,142 60
Revenu pour 1896..... 1,886,258 06

O. LEGER,

Gérant Département Français pour la ville et le District de Montréal

Une invention pour les enfants de 6 à 60 ans.

L'ECHOPHONE

LA DERNIERE
MACHINE
A PARLER

Lorsque Edison inventa le phonographe, qui reproduit la voix humaine, on a cru que c'était la plus grande invention du siècle, et on a eu raison.

Pensez-y bien: la voix humaine, des airs de musique, des chansons de toutes sortes, les discours et les conférences des grands hommes d'état sont reproduits par ces machines.

Pourquoi n'y a-t-il pas des phonographes partout? Ils coûtent trop cher — de \$10 à \$200.

Nous avons résolu ce problème. Un **ECHOPHONE** vous sera adressé (les frais de l'express à la charge de l'acheteur, et *Leslie's Weekly* pendant une année pour la somme modique de **\$8.00**

L'**ECHOPHONE** est mis en mouvement par un mouvement d'horloge.

Un enfant peut s'en servir. Un cylindre est envoyé avec chaque machine, chaque cylindre supplémentaire coûte 50c chacun. Les cylindres du phonographe et du Graphophone peuvent être utilisés sur cette machine, et si la machine à parler ne satisfait pas l'acheteur, son argent lui sera remis.

A juste titre, *Leslie's Weekly*, est considéré comme la magazine illustrée la plus en vogue en Amérique. Le prix d'abonnement est de \$4.00 et l'**ECHOPHONE** se vend \$10.00. On peut être étonné que les deux se vendent seulement \$8.00, mais ceci s'explique facilement. Nous avons besoin de 250,000 abonnés au *Leslie's Weekly*. Nous croyons les obtenir par ce moyen. Ceux qui annonceront dans notre circulation, nous rembourseront nos pertes d'aujourd'hui machine est livrée — "Premier rendu, premier servi."

LESLIE'S WEEKLY

110 FIFTH AVENUE, NEW-YORK CITY

PAPIER DU "JUBILE"

Boîte Souvenir de papier Vellum et d'enveloppes

Pour l'année jubilaire, contenant 48 feuilles de papier et 48 enveloppes dans un superbe boîte. Prix 30 cts.

AUSST :

Un nouveau vellum royal irlandais, de Merens Ward & Co., de trois grandeurs différentes, dans des boîtes contenant deux mains, avec des enveloppes assorties, et

Un assortiment complet de papeterie de grandeurs et de formes tout à fait nouvelles.

MORTON PHILLIPS & CIE

MONTRÉAL

NORTH BRITISH & MERCANTILE

CIE D'ASSURANCE	CAPITAL	\$15,000,000
CONTRE LE FEU	FONDS INVESTIS	53,000,000
ET SUR LA VIE	FONDS INVESTIS EN CANADA	5,000,000
	REVENU ANNUEL	12,000,000

Directeur-Gérant : — THOMAS DAVIDSON

Directeurs Ordinaires — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau gérant général Banque d'Épargne de la cité

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés
Bureau principal en Canada : 78 ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL

GUSTAVE FAUTEUX

éléphone 11, No. 318 Agent pour Montréal et les environs

PERTE DE LA VOIX

Après une Sévère Bronchite
GUÉRIE PAR L'USAGE DU

Pectoral-Cerise d'Ayer.

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une attaque sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de trois mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvai qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme déplaçant, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer." — E. M. BRAWLEY, D.D., Sec. de District de la Société Am. Bapt. Publication, Petersburg, Va.

Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Médaille d'Or à l'Exposition de Chicago.

Musee Eden

L'idée qui a présidé à la création du Musée Eden n'a pas été de fonder une entreprise commerciale, mais d'ouvrir dans la métropole du Canada un édifice spécialement consacré aux Beaux-Arts et à la reproduction des épiques des plus glorieux de l'histoire du pays.

Les Directeurs de la Compagnie du Musée Eden ont cherché dans l'histoire de leur pays si féconde en événements remarquables, les pages les plus intéressantes pour l'instruction l'amusement et la récréation du public. Les galeries du Musée Eden sont principalement pour la jeunesse et les enfants une source constante d'instruction récréative.

Ses galeries ont au nombre de 34 et occupent un espace d'un demi de 15,000 pieds, c'est-à-dire qu'à part des nombreux groupes en cire, il y a une infinité d'autres objets à voir.

Monument National, No. 206, rue St. Laurent, Montreal
P. S. Les personnes désirant se procurer un catalogue illustré, traitant l'histoire des faits, pourront se le procurer au prix modique de 5c.
C'est le seul Musée en Amérique qui exhibe autant de groupes et d'objets de curiosité pour la somme de c. pour les adultes et 5c. pour les enfants.